

# Livret d'accueil des étudiants

Masters MEEF 2d degré et  
encadrement éducatif

Année universitaire 2023-2024

## Chères étudiantes, chers étudiants , bienvenue à l'INSPÉ !

En intégrant l'INSPÉ de l'académie de Versailles, vous intégrez un des instituts qui forme le plus d'enseignants et de conseillers pédagogiques d'éducation en France. En 2022-2023, nous avons accompagné plus de 4 400 personnes.

Un institut, ce sont avant tout des femmes et des hommes qui partagent des valeurs. À l'INSPÉ de l'académie de Versailles, nous croyons en notre capacité à agir sur les compétences professionnelles de nos étudiants et enseignants en formation afin qu'eux-mêmes puissent à leur tour accompagner leurs élèves dans leur apprentissage de futur citoyen éclairé.

Alors nous faisons le vœu que vous arriverez à vous montrer à la fois exigeants et bienveillants.

Exigeants car un élève se souviendra toujours de celles et ceux qui l'on fait progresser. Quand des élèves viendront vous remercier en fin d'année ou quelques années après avoir suivi votre enseignement, vous comprendrez alors à quel point votre rôle est fondamental.

Bienveillants car l'apprentissage n'est pas simple pour toutes et tous. Les élèves ont un besoin constant d'être accompagnés, écoutés, parfois rassurés.

Nous sommes certains que vous réussirez brillamment dans cette noble mission qu'est la vôtre

Nous vous souhaitons une très belle année universitaire !

Eric de Saint Léger

Directeur

INSPÉ de l'académie de Versailles

Annie Antigny

Responsable administrative

<b>Présentation générale.....</b>	<b>3</b>
L'INSPÉ de l'académie de Versailles.....	3
L'académie de Versailles .....	3
Cadre institutionnel .....	4
<b>Offre de formation .....</b>	<b>5</b>
Effectifs .....	5
Offre de formation.....	5
<b>Organisation de l'INSPÉ .....</b>	<b>8</b>
Instances académiques .....	8
<b>Missions confiées au personnel .....</b>	<b>10</b>
Le service d'un enseignant.....	10
Missions confiées à un enseignant.....	10
Missions administratives.....	11
<b>Organisation de l'année de master MEEF 2d degré et encadrement éducatif .....</b>	<b>14</b>
<b>Organisation des stages durant les deux années de master MEEF second degré .....</b>	<b>15</b>
<b>Informations pratiques sur la vie étudiante.....</b>	<b>17</b>
<b>Liste des sigles .....</b>	<b>18</b>

# Présentation générale

## L'INSPÉ DE L'ACADEMIE DE VERSAILLES

Les INSPÉ sont des composantes à part entière de l'université. Ils forment tous les futurs enseignants, qu'ils se destinent à exercer en maternelle, à l'école élémentaire, au collège, au lycée ou à l'université, ainsi que les futurs conseillers principaux d'éducation (CPE).

L'INSPÉ de l'académie de Versailles, composante de CY Cergy Paris Université est un projet partenarial qui rassemble les 5 universités de l'académie : CY Cergy Paris Université, Évry - Val-d'Essonne, Paris Nanterre, Paris Saclay, Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines ainsi que l'INSHEA et le Rectorat de l'académie de Versailles.

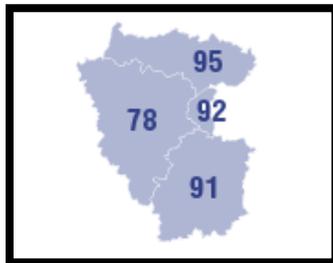
**Ses 39 formations de masters MEEF** sont dispensées sur 9 sites universitaires répartis sur l'ensemble de l'académie : Antony, Gennevilliers, Nanterre et Suresnes (92), Cergy (95), Évry et Orsay (91), Saint-Germain-en-Laye et Saint-Quentin-en-Yvelines (78). Certaines formations peuvent aussi être suivies intégralement à distance, l'INSPÉ dispose d'un site EAD (enseignement à distance).

L'INSPÉ de l'académie de Versailles porte les quatre mentions de master MEEF :

- premier degré
- second degré ,
- encadrement éducatif (EE),
- pratiques et ingénierie de la formation (PIF).

## L'ACADEMIE DE VERSAILLES

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95).



Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec 1 181 210 élèves dans les premier et second degrés, soit 9% des effectifs scolarisés en France, l'académie de Versailles accueille et gère 100 366 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé). Académie d'accueil et de formation, elle accueille et forme de nombreux entrants dans le métier (contractuels, stagiaires, néo-titulaires).

L'académie de Versailles se caractérise, à l'intérieur même de chaque département, voire de chaque bassin de formation, par une très grande diversité de situations.



# Offre de formation

## EFFECTIFS

Comme l'indiquent les tableaux ci-dessous, les personnes inscrites en MEEF 1<sup>er</sup> degré représentent près de 60 % des effectifs de l'INSPÉ. CY accueille près de 80 % des inscrits en MEEF 1<sup>er</sup> degré.

Effectifs inscrits par mention MEEF

Mention	2021-2022	2022-2023
MEEF 1 <sup>er</sup> degré	2653	2175
MEEF 2d degré	1769	1425
MEEF EE (encadrement éducatif)	102	112
MEEF PIF (pratiques et ingénierie de la formation)	648	622
<b>Total INSPÉ</b>	<b>5172</b>	<b>4334</b>

## OFFRE DE FORMATION

### Mention MEEF premier degré

La mention MEEF 1<sup>er</sup> degré est proposée sur l'ensemble des sites des partenaires universitaires. Sur le site d'Évry, ce sont les équipes pédagogiques de CY qui assurent la formation.

Offre de formation MEEF 1<sup>er</sup> degré

Mention MEEF 1 <sup>er</sup> degré	CY	UEVE	UPN	UPSaclay	UVSQ
M1	X	X	X	X	X
M2 + DIU	X	X	X	X	X

### Mention MEEF second degré

Offre de formation MEEF 2d degré voie générale

Parcours	CY	UEVE	UPN	UPSaclay	UVSQ
1. Allemand			X		
2. Anglais	X		X		X
3. Education physique et sportive		X	X	X	
4. Espagnol	X		X		

5. Histoire-Géographie	X	X	X		X
6. Lettres	X		X		
7. Mathématiques	X	X		X	
8. Physique-Chimie	X			X	
9. Sciences économiques et sociales			X		X
10. Sciences de la vie et de la Terre	X			X	
11. Numérique et sciences informatiques	X				

L'INSPÉ de l'académie de Versailles propose 11 parcours de formation en MEEF 2d degré dans la voie générale. Lorsqu'un parcours est proposé sur plusieurs sites, les maquettes de formation sont identiques.

Il existe 8 parcours représentant les voies technologique et professionnelle. Tous sont assurés sur le site d'Antony. Certains de ces parcours sont proposés en enseignement à distance (EAD).

Offre de formation MEEF 2d degré voies technologique et professionnelle

Parcours	CY	UEVE	UPN	UPSaclay	UVSQ
12. Biotechnologie – santé et environnement	X				
13. Design et métiers d'art	X				
14. Economie-Gestion	X				
15. Lettres et Histoire-Géographie	X				
16. Mathématiques Physique Chimie chimiques	X				
17. Métiers de l'Hôtellerie Restauration Service et commercialisation	X				
18. Métiers de l'hôtellerie restauration – organisation et production culinaire	X				
19. Sciences et techniques médico-sociales	X				

### Mention MEEF encadrement éducatif

La mention MEEF EE est proposée uniquement par CY sur le site de Gennevilliers. Depuis la rentrée 2020-2021, la formation peut être suivie en EAD.

Offre de formation MEEF encadrement éducatif

Mention MEEF EE	CY	UEVE	UPN	UPSaclay	UVSQ
M1	X				
M2	X				

### Mention MEEF pratiques et ingénierie de formation

La mention MEEF PIF est composée de 5 champs de formation regroupant au total 17 parcours.



# Organisation de l'INSPÉ

Le site de l'INSPÉ présente les statuts et règlement intérieur de l'INSPÉ (<https://www.inspe-versailles.fr/Les-instances>).

## INSTANCES ACADÉMIQUES

Au niveau académique, la gouvernance de l'INSPÉ est assurée par les instances présentées ci-après.

- **Instances de pilotage**
  - Le **conseil d'institut** (CI) est présidé par Bernard Dizambourg.
  - Le **comité de pilotage stratégique** (COSP) réunit la rectrice, les présidents d'université, le directeur de l'INSPÉ, les présidents du CI et du COSP.
- **Instances de réflexion**
  - Le **conseil d'orientation scientifique et pédagogique** (COSP) est une instance avec une mission prospective sur la formation et la recherche. Marc Demeuse en assure la présidence. Une **commission recherche** lui est directement rattachée, afin de permettre un travail en profondeur sur des sujets validés en COSP.
- **Instances opérationnelles**
  - La direction de l'INSPÉ se réunit dans le cadre de **bureaux** afin d'assurer la gestion de l'institut. Les bureaux réunissent le directeur de l'INSPÉ, la responsable administrative de composante et les directeurs adjoints. Ils sont régulièrement élargis aux responsables de mention, responsables de pôles universitaires et au rectorat.

D'autres instances au niveau académique permettent le fonctionnement de l'INSPÉ

- **Autres instances**
  - Le **comité de liaison** entre le rectorat et l'INSPÉ traite des questions relatives aux rapports entre l'INSPÉ et le rectorat : organisation de l'alternance, ressources humaines... Il est présidé par le secrétaire général du rectorat. Côté INSPÉ, outre le directeur et la responsable administrative de composante, des directeurs adjoints et des responsables de mention y sont conviés.
  - Les **conseils de perfectionnement** (CPEP) existent pour chaque mention MEEF. Ils assurent le travail sur les maquettes de formation et les syllabus. Présidés par le responsable de la mention MEEF concernée, ils réunissent les équipes pédagogiques et des représentants du rectorat.
  - Le **comité de suivi des stages et du tutorat** (CSST) est chargé de travailler sur le cadrage des stages. Le CSST est co-présidé par un directeur adjoint de l'INSPÉ et un représentant du rectorat. C'est une instance souple dans sa composition réunissant, en fonction des questions et des mentions MEEF abordées, différents représentants de l'INSPÉ et du rectorat.

L'organigramme ci-après présente les différentes responsabilités au niveau académique.



# Missions confiées au personnel

## LE SERVICE D'UN ENSEIGNANT

Au sein d'un INSPÉ, le service d'un enseignant reflète la polyvalence attendue. Il se répartit entre les enseignements disciplinaires et les enseignements transversaux. L'accompagnement des étudiants et/ou fonctionnaires stagiaires à travers le suivi de stage, mémoires et TSNR (travail scientifique de nature réflexive) fait partie du service d'un enseignant. Cet accompagnement est pris en compte dans le service.

Le service d'un enseignant peut se répartir sur plusieurs sites et/ou plusieurs mentions. Il peut se dérouler en présentiel, à distance, en formation initiale et en formation continue.

De nombreux enseignants occupent une ou plusieurs charges administratives en plus de leur service d'enseignement. Ces charges rémunérées sont incluses dans leur service annuel sous forme de référentiel.

Il est également attendu une participation à la vie de l'institut : réunions d'équipes pédagogiques disciplinaires ou de site, participation à des instances, journées portes ouvertes, jury, journée de pré-rentrée...

## MISSIONS CONFIEES A UN ENSEIGNANT

### Chargé de mission

De nombreuses missions sont confiées à des enseignants au niveau académique : relations internationales, éducation artistique et culturelle, laïcité, égalité filles-garçons, école inclusive, numérique, préprofessionnalisation, suivi des stages (MEEF 2d degré).

### Responsable de mention

Chaque mention MEEF est pilotée par un responsable de mention au niveau académique. Le responsable de la mention assure le lien entre la direction de l'INSPÉ, le rectorat et les responsables des parcours de la mention. Il préside le conseil de perfectionnement de la mention et coordonne l'ensemble des activités liées à la mention : travail sur les maquettes, réflexion sur les mises en stages, évolution des formations vers une approche par compétences...

### Responsable de parcours et de parcours académique

En MEEF 1<sup>er</sup> degré, CY s'est doté d'une responsable de parcours afin de mieux coordonner le travail sur chaque site. En MEEF 2d degré, il existe un responsable de parcours par parcours de formation sur chaque site. Au niveau académique, chaque parcours est représenté par un responsable de parcours académique. En charge de coordonner l'activité de l'ensemble des formations du parcours, le responsable de parcours académique participe au conseil de perfectionnement de la mention. En MEEF PIF, chaque parcours est piloté par un responsable de parcours.

Les missions d'un responsable de parcours sont assez proches de celles d'un directeur des études.







# Organisation de l'année de master MEEF 2d degré et encadrement éducatif

Le master MEEF est un master à vocation professionnelle qui a pour objectif la formation des étudiants au métier de professeur des collèges et lycées généraux, technologiques et professionnels et des conseillers principaux d'éducation. Le parcours se fixe comme objectif l'acquisition de compétences professionnelles en conformité avec le référentiel de compétences des enseignants et l'arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

La démarche est résolument progressive sur les deux années de formation. L'étudiant est préparé aussi au concours de recrutement. Le tronc commun de maquette de formation est consacré à la connaissance du métier, des obligations du fonctionnaire, du système éducatif, de la communauté éducative et des enjeux d'inclusion scolaire. Cela porte particulièrement sur les valeurs de la République, la laïcité, la lutte contre les discriminations et l'égalité filles-garçons. Ce tronc commun est travaillé de manière interdisciplinaire et pour partie également de manière inter-mention.

L'enseignement artistique et culturel présent dans tous les parcours disciplinaires selon des modalités adaptées permet de prendre en compte la fonction inclusive de cet enseignement, tout en travaillant les compétences partenariales des enseignants.

Inscrite au référentiel de compétences des enseignants et personnel de l'éducation, la maîtrise d'une langue vivante étrangère dans situations exigées par son métier est un élément clé de la formation des futurs enseignants, afin qu'ils puissent prendre part aux échanges et partages internationaux, pour eux-mêmes et pour leurs élèves, dans un contexte institutionnel où de nombreux dispositifs et fonctions invitent à cette ouverture quelle que soit la discipline d'enseignement.

Le numérique est un objet d'apprentissage, d'enseignement, de formation et de recherche, en lien avec le cadre de référence des compétences numériques (CRCN).

La formation à et par la recherche s'inscrit dans la temporalité longue, du S1 au S4 à travers plusieurs enseignements et des expérimentations en classe. Les travaux individuels, collectifs et les ateliers permettent l'accompagnement des étudiants jusqu'à la soutenance d'un mémoire qui invite à une prise de recul avant l'entretien du concours.

L'alternance doublée d'un accompagnement par des équipes pluricatégorielles est une dimension essentielle pour un master professionnalisant.

# Organisation des stages durant les deux années de master MEEF 2d degré

## PRINCIPES RETENUS EN M1

En M1, les étudiants doivent suivre un stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) sur une durée équivalente à 6 semaines ;

Selon l'organisation suivante :

- Affectation de l'étudiant en binôme dans un établissement pilote du stage (collège ou lycée /lycée professionnel pour la voie professionnelle)
- Référents du milieu professionnel : le chef d'établissement, l'IA-IPR formation, le tuteur académique

Les formateurs et tuteurs universitaires relèvent de l'INSPÉ, les tuteurs académiques sont identifiés/désignés par le rectorat.

## CALENDRIER DES STAGES EN M1

### MEEF second degré

- Session 1 : stage massé de 2 semaines (SOPA)
  - Le stage SOPA M1 débute pour tous les parcours disciplinaires une semaine après les vacances scolaires de la Toussaint (semaines 46 et 47).
  - Durant les deux semaines, les étudiants (binôme) restent dans le même établissement.
- Session 2 : stage massé ou filé sur un équivalent de 2 semaines (SOPA)
  - Au choix : stage massé débutant le lundi 15 janvier 2024 – 15 jours de stage.
  - Ou au choix : stage filé à la suite du SOPA 1, une journée par semaine.
  - Durant ce stage, les étudiants sont dans le même établissement que lors du stage précédent. Ils conservent le même tuteur.
- Session 3 : stage massé de 2 semaines (SOPA) ou stage filé ou stage massé/filé
  - Au choix : stage massé débutant le lundi 4 mars 2024 – 15 jours de stage.
  - Ou au choix : stage filé à la suite du SOPA 2, une journée par semaine.
  - Durant ce stage, les étudiants sont dans le même établissement que lors du stage précédent, changent de cycle pour quelques exceptions.







CM : Cours magistraux

COSP : Conseil d'orientation scientifique et pédagogique

CPE : Conseiller principal d'éducation

CPF : Compte personnel de formation

CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

CRPE : Concours de recrutement de professeur des écoles

CT : Contrôle terminal

CVC : Conseil de la vie collégienne

CVE : Conseil de vie étudiante

CVL : Conseil des délégués pour la vie lycéenne

.....

DASEN : Directeur académique des services de l'Éducation nationale

DCL : Diplôme de compétence en langue

DEPP : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

DGESCO : Direction générale de l'enseignement scolaire

DGESIP : Direction générale de l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

DGH : Dotation globale horaire

DIU : Diplôme inter universitaire

DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

.....

EAC : Éducation artistique et culturelle

EAFC : École académique de la formation continue

EC : Élément constitutif

ECTS : European Credits Transfer System

EDA : Éducation, développement et apprentissage

EDCO : Éducation, développement, conseil en orientation scolaire et professionnel

EGLS : Enseignements généraux liés à la spécialité

EMC : Enseignement moral et civique

EMI : Éducation aux médias et à l'information

ENT : Espace numérique de travail

EPI : Enseignements pratiques interdisciplinaires

EPL : Etablissement public local d'enseignement

EPS : Éducation physique et sportive

EREA : Établissement régional d'enseignement adapté

E-RUN : Enseignant ressource pour l'usage du numérique

ET : Examen terminal

.....

FOAD : Formation ouverte et à distance  
HG2DS : Handicap, difficulté et grande difficulté scolaire

.....

IA : Inscription administrative

IA-IPR : Inspecteur pédagogique régional

IEN : Inspecteur de l'Éducation nationale

IG : Inspecteur général

INSPÉ : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

IP : Inscription pédagogique

IP : Immersion professionnelle

IPRE : Itinéraire personnel de recherche

JO : Journal officiel

.....

LLSHS : Lettres Langues Sciences Humaines et Sociales

LMD : Licence - Master - Doctorat

LVE : Langue vivante étrangère

.....

MAT : Maître d'accueil temporaire

MCC-C : Modalités de contrôle de connaissances - compétences

M1 : Master 1

M2 : Master 2

MEEF : Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation

MENJS : Ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports

MESRI : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

MI : Musicien intervenant

.....

PA : Pratique accompagnée

PE : Professeur des écoles

PEMF : Professeur des écoles maître formateur

PIF : Pratiques et ingénierie de la formation

PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse

PLC : Professeur des lycées et collèges

PLP : Professeur de lycée professionnel

PPMS : Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs

PPS : Projet personnalisé de scolarisation

PsyEN : Psychologue de l'Éducation nationale

.....

RASED : Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

ReD : Recherches en didactique

R-INSPÉ : Réseau des INSPÉ

.....

SAIO : Service académique d'information et d'orientation

SHS : Sciences humaines et sociales

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

SUAPS : Service universitaire des activités physiques et sportives

SUIO : Service universitaire d'information et d'orientation

SUMPPS : Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé

.....

